

Réf: Dossier 373205

Avis de constitution

SOCIETE « KM FIRST SERVICES » en abrégé « KM »

Siège ABIDJAN COMMUNE D'ABOBO QUARTIER PK 18
CARREFOUR AGRIPAC, Lot 434, Ilot 3950

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KM FIRST SERVICES » en abrégé

« KM »

Objet : FOURNITURE DE SERVICES DIVERS, CONSULTATION EN GESTION DE PROJET, CONSULTATION EN STRATEGIE D'ENTREPRISE, GESTION D'EVENEMENTS, DEVELOPPEMENT DE PRODUITS SUR MESURE, VENTE IMMOBILIERE, IMPORT-EXPORT, CONSTRUCTION BTP, ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU (MATERIELS INFORMATIQUES, MEUBLES DE BUREAU, CHAISES ETC...), PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE D'ABOBO QUARTIER PK 18 CARREFOUR AGRIPAC, Lot 434, Ilot 3950

Dirigeant(s) M COULIBALY YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00030 du 06/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI